

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, **Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier**, de la susdite Municipalité,

QU'UNE séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard est convoquée, par le soussigné, pour être tenue à l'église, le jeudi 10 septembre 2026, à 17 h 00, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants à savoir :

1. Ouverture de la séance;
2. Confirmation de la notification de l'avis de convocation;
3. Acceptation de l'ordre du jour;
4. Acceptation de la correction du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juillet 2026;
5. Octroi d'un mandat à PASAD pour l'organisation du Festival des couleurs;
6. Contribution financière à PASAD pour la couverture d'honoraires professionnels (PAFIRSPA);
7. Octroi de contrat : services d'ingénierie pour le centre communautaire;
8. Utilisation de l'ancienne base militaire par l'armée canadienne;
9. Période de questions;
10. Levée de la séance.

DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard
Ce 4^e jour de septembre 2026



Réal Brassard
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 4 septembre 2026, à chacun des endroits suivants, soit : à l'hôtel de ville, à l'église et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^e jour de septembre 2026.



Réal Brassard

Directeur général et greffier-trésorier